



CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Séance du 22/09/2026

Nombre de membres 11	
Présents	Qui ont pris part au vote
10	10

Vote
A la majorité
Pour : 9
Contre : 1
Abstention : 1

L'an 2026, le 22 Septembre à 20 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Aubigné se sont réunis à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RICHARD Bruno, Maire, en session ordinaire, convoqués le 17/09/2026, conformément aux dispositions de l'article L.2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Présents : M. RICHARD Bruno, Maire, Mmes : BOSC Sophie, FROGERAIS Lydie, JAMAUX Johanna, MOREL Nathalie, TIRARD Romy, MM : CHAMPALAUNE Dominique, DENIAUD Bruno, DENIER Emmanuel (arrivé point 4), LEFEUVRE Aurélien, VASNIER Pascal

Excusés : DENIER Emmanuel (jusqu'au point 3)

Procurations : DENIER Emmanuel à FROGERAIS Lydie (jusqu'au point 3)

A été nommé(e) secrétaire : M DENIAUD Bruno

2026/44 – Travaux Place du Donjon

La commune a réceptionné une doléance d'un riverain du lotissement des Pommiers concernant l'arrivée abondante d'eaux pluviales de la voirie dans sa propriété, inondant son garage.

Trois devis ont été réalisés et réceptionnés en mairie pour la mise en place de caniveaux à grilles. La commission IBC (infrastructures et bâtiments communaux) s'est réunie le 19 septembre pour étudier les devis.

Entreprise POTIN TP : 2 692€ HT
Entreprise Henry Frères : 1 609,20€ HT
Entreprise Legeas TP : 2 511€ HT

La commission IBC s'est réunie le 19 septembre 2026 et a étudié les devis. La commission attendait quelques réponses pour le conseil avant de faire un choix.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **9 POUR, 1 ABSTENTION et 1 CONTRE** :

- **DECIDE** de retenir le devis de l'entreprise LEGEAS TP pour un montant de 2 511€ HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les décisions et/ou mesures y afférent.

Le Maire
Bruno RICHARD



Le secrétaire de séance :
M DENIAUD Bruno